

ont comparu devant le comité étaient satisfaits d'un tarif de \$7, mais le Gouvernement a refusé de donner suite aux recommandations de ce comité. Je le répète, le Gouvernement permet à sir Henry Thornton d'usurper ses pouvoirs et d'exercer les fonctions qui sont du ressort du Gouvernement. Si on m'avait suffisamment appuyé, lorsque je soulevais cette question dans le passé, on aurait peut-être fait quelque chose.

Il n'y a aucune nécessité de nommer un comité pour enquêter sur les sources d'approvisionnement au Canada, car nous sommes tous au courant de ces sources. Le Gouvernement n'a pas besoin de renseignements à ce sujet. Je demanderai à l'honorable représentant de Brandon (M. Forke), leader adjoint de cette Chambre et au vice-régent de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth) de pousser le Gouvernement à prendre une décision et d'assumer la responsabilité qui lui incombe sous ce rapport. Le pays ne devrait pas souffrir à cause de l'insouciance du Gouvernement. Il y a assez longtemps que l'on joue à la balle avec cette question. Une commission, celle des chemins de fer, n'a rien fait jusqu'à ce que le Parlement soit intervenu; son rapport ne sera pas prêt avant le milieu de l'été et, conséquemment, ne sera d'aucune valeur ou de peu de valeur relativement au règlement de cette question. La nomination d'un comité permet au Gouvernement de se soustraire à sa responsabilité vis-à-vis d'une situation qui deviendra très grave au cours de l'hiver prochain. Le projet de résolution ne mentionne que les sources d'approvisionnement et ne dit rien de l'Alberta, des Provinces maritimes ou de la question du transport.

Comme je le disais le 15 mars dernier, après le débat de la session de 1924, mon projet de résolution demandant l'approvisionnement du charbon au pays fut mis aux voix et adopté.

Où en serons-nous l'automne prochain si la grève en Angleterre dure six mois ou un an? Allons-nous nous laisser geler? C'est au gouvernement actuel, tant qu'il restera au pouvoir, qu'incombe la responsabilité de trouver une solution au problème. Je rappellerai au Gouvernement que cette industrie est dans un tel marasme aujourd'hui dans les Provinces maritimes et dans l'Ouest que nous devrions adopter le principe des subventions, des primes et des subsides, une saine doctrine protectionniste, et mettre l'industrie sur pied. Bien que j'aie une haute estime pour l'auteur du projet de résolution, je crains que l'adoption de cette dernière amène des délais et que nous n'ayons pas autre chose qu'un nouveau rapport que l'on joindra aux deux que j'ai déjà ici. Sir Henry Thornton a accepté le tarif de \$7, mais plus tard il a prétendu que les conditions avaient changé et il a retiré sa parole. A

[M. Church.]

l'entendre faire ses déclarations sur les questions qui touchent aux chemins de fer, on le croirait au-dessus de la commission des chemins de fer et même du Parlement. De nouveau, monsieur l'Orateur, je prie le Gouvernement d'agir sans retard afin de résoudre cette question fort grave assez tôt pour épargner au peuple canadien, en particulier aux habitants des provinces centrales, la misère et les désagréments que produira inévitablement une nouvelle pénurie de combustible, l'hiver prochain.

L'hon. CHARLES STEWART (ministre de l'Intérieur): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami de Toronto-Nord-Ouest (M. Church) cherche toujours l'occasion de faire un discours quand la question du combustible est soulevée dans la Chambre.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Il le faut bien.

L'hon. M. STEWART: Vraiment? Je n'ai rien remarqué de grave, en ces derniers temps, au sujet de l'approvisionnement en combustible, soit dit avec tout le respect dû à mon honorable ami de York-Ouest (sir Henry Drayton). On ne se propose pas de faire examiner par le présent comité les mêmes questions étudiées par le comité dont vient de parler mon honorable ami de Toronto-Nord-Ouest. Point n'est besoin de faire une enquête pour savoir où l'on peut se procurer de la houille; nous le savons tous. Mais certains membres de cette Assemblée, en particulier les représentants de l'Ontario, désirent obtenir du charbon de l'Ouest et, naturellement, les honorables députés de l'Alberta veulent approvisionner l'Ontario de houille provenant de leur province. Afin d'y arriver, certains députés de l'Ontario ont demandé de faire transporter la houille sur les Grands lacs, c'est-à-dire de l'amener à Fort-William, où elle serait transbordée des wagons aux navires, et ceux-ci la transporteraient aux ports des lacs d'où elle serait distribuée dans le sud-est de la province. L'ancien comité n'a pas étudié à fond cet aspect de la question. Je ne vois pas qu'il y ait avantage à faire une enquête sur tout le problème du transport de la houille, car on l'a déjà étudié complètement et les résultats de cette enquête, comme l'a dit mon honorable ami, se trouvent dans le volume qu'il avait entre les mains. Mais des députés qui s'intéressent à cette question pensent pouvoir démontrer la possibilité de réduire le prix du transport de la houille de l'Alberta en la transbordant à Fort-William, comme je l'ai déjà dit. Les activités de ce comité ne nuiront en rien au transport de la houille destinée à subvenir aux besoins des